



SANTÉ EN DANGER

COMPTE-RENDU

AUDITIONS

LUNDI 7 MARS

**LE VRAI
SÉCUR
DE LA SANTÉ**

Le 07.03.2022

Toutes les informations sur
<https://levraisegurdelasante.fr/>



SANTÉ EN DANGER

**Revalorisation salariale.
Évolution du point suivant l'inflation.
Améliorer l'attractivité de ces métiers.
Promouvoir et sensibiliser.
Regroupement des professionnels de terrain « Protection de l'enfant ».
Augmenter les capacités d'accueil des structures.**

Audition du nouveau secur du 7 Mars 2022. **Thèmes handicap, médico social.**

Intervenant :

Raphaël Riffaud, éducateur spécialisé en protection de l'enfant.
Foyer de l'enfant. ASE.
Pas d'étiquette médicale, autrefois missions hospitalières.
2 types de placements :
Contractuels ou judiciaires.

Propositions:

Revalorisation salariale.
Évolution du point suivant l'inflation : valable pour toute la fonction publique, et les conventions collectives (associations du médico-social).
Le ségur a pris en compte uniquement par catégories professionnelles et non pas en terme d'équipes.
Ex : les maîtresses de maison, les veilleurs de nuits ne sont pas pris en compte dans le Ségur ; acteurs pourtant importants et indispensables au bon fonctionnement de la prise en charge.
Manque d'attractivité.
Méconnaissance de la profession.
Retravailler la motivation des candidats.
Promouvoir, donner l'accès en stage aux mineurs (pas possible pour nous de confronter des jeunes au parcours douloureux avec des jeunes de leur âge en stage).
Formation de sensibilisation à être parent avant conception.
Pas anodin. Prévention, éducation.
Problèmes d'accès au soin par manque de personnel et moyens.
Loi stipulant les besoins de l'enfant.
Regroupement de tous les professionnels du terrain en question pour peser dans chaque département, voir regroupement par grand secteur : Protection de l'enfant
Médico handicap enfants
Médico handicap adultes.
Prise en compte des problématiques étant différentes, de chaque département.
Augmenter les capacités d'accueil et de structures de manière générale, nécessité de moyens et de renforcement en personnel.
Améliorer les conditions pour l'orientation des jeunes majeurs, car réinsertion souvent compliqué et difficile.
Nécessité que la hiérarchie (juges, cadres ,financiers..) accorde une pleine confiance aux professionnels de terrain.

L'association C Santé en Danger

Contacts :

collectifsed@gmail.com

Arnaud Chiche : 06 62 60 25 29 - Audrey Baskovec : 06 65 46 54 85 - Myriam Andre : 06 61 19 43 66 - Thomas Brosset : 06 63 62 26 32